

---

## Coordination de la gestion des déchets des manifestations avec les collectivités adhérentes

---

### SICTOM du Sud-Gironde

5 Rue Marcel Paul  
Za de Dumès  
33210 Langon  
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Julie Minez  
[j.minez@sictomsudgironde.fr](mailto:j.minez@sictomsudgironde.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

### CONTEXTE

Depuis 2010, l'USSGETOM accompagne les manifestations du territoire dans le tri des déchets.

A partir de 2012, la chargée de mission prévention des déchets propose un accompagnement à la diminution des déchets sur la manifestation.

L'USSGETOM mettant à disposition les bacs de tri et les collectivités adhérentes, les bacs d'ordures ménagères, une procédure a été mise en place pour coordonner ces prêts et surtout informer l'ensemble des manifestations du territoire.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

L'objectif principal est d'avoir une connaissance la plus large possible des manifestations présentes sur notre territoire afin de pouvoir les accompagner dans la réduction de leurs déchets.

#### Résultats quantitatifs

Non quantifiable

#### Résultats qualitatifs

- Pour certaines manifestations, le tri n'était pas effectué et une benne d'ordures ménagères résiduelles était mise à disposition. Désormais, l'accompagnement à la réduction des déchets ainsi que la mise en place des kits de tri permet d'avoir une manifestation moins productrice de déchets ménagers.

- A permis une mobilisation des collectivités adhérentes sur cette thématique.

### MISE EN OEUVRE

#### Planning

Été 2012 : Mise en place de la procédure avec les collectivités adhérentes.

Au début de chaque saison, rappel auprès des collectivités du fonctionnement à adopter.

## Moyens humains

Temps passé par la chargée de mission prévention des déchets dans le cadre de l'accompagnement des manifestations du territoire soit 10 %.

## Moyens financiers

-

## Moyens techniques

-

## Partenaires mobilisés

Collectivités adhérentes

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

A reproduire entre syndicats de traitement et collectivités en charge de la collecte

### Difficultés rencontrées

Aucune

### Recommandations éventuelles

Associer en amont les collectivités adhérentes dans la mise en place de la procédure

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

## Dernière actualisation

Avril 2017

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Hélène SANCHEZ

[helene.sanchez@ademe.fr](mailto:helene.sanchez@ademe.fr)

Direction régionale Nouvelle  
Aquitaine